

Le conseiller David Lemelin désigné maire suppléant

Saint-Constant, le 23 janvier 2015 - Lors de l'assemblée publique du 13 janvier dernier, le conseil municipal de Saint-Constant a désigné monsieur David Lemelin, conseiller du district 1, comme maire suppléant. Cette nomination est en vigueur jusqu'au 12 mai 2015.

Rappelons qu'en vertu de la Loi sur les cités et villes, le maire suppléant exerce le rôle du maire lorsque celui-ci est absent du territoire ou dans l'impossibilité de remplir les devoirs reliés à ses fonctions. Son mandat est d'une durée d'environ 5 mois.

